

Sommaire

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Actualités | p 1 |
| Formation techniciens rivière | |
| L'expérience d'un adhérent | p 2 |
| Guillaume METZ | |
| Découverte des richesses naturelles | p 2 |
| Ripisylve | |
| Un peu de technique | p 3 |
| L'arche | |
| Brèves | p 4 |
| Installation d'un filtre décanteur | |
| Journée échange Galloway | |
| Restauration de berges | |
| Plantation de ripisylve | |
| Nous contacter | p 4 |

N°31
juillet 2018



animé par
Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin
Nouvelle-Aquitaine

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

Un peu de technique :
l'arche (page 3)

Actualités

Plus de 25 techniciens corréziens formés à l'identification des végétations des milieux humides



Le mardi 3 juillet 2018, les animateurs du Réseau Zones Humides ont organisé une journée de terrain pour apprendre à mieux identifier les plantes caractéristiques des zones humides et leur organisation dans l'espace et dans le temps. Le public était essentiellement composé de techniciens de rivières et d'agents des services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et Agence française pour la Biodiversité) qui souhaitent en savoir plus sur les critères de détermination des différents habitats et sur les facteurs écologiques qui déterminent ces milieux particuliers.

La vallée du Brezou, sur les communes de Lagraulière et de Chan-teix, a été choisie pour la diversité de ses habitats humides. Ainsi, le groupe a pu découvrir des végétations aquatiques formées par les potamots, des prairies aquatiques à glycérie, des groupements hygrophiles avec des laïches et des prêles, des roselières, des

prairies et des bois humides.

Chaque participant est reparti avec un exemplaire du manuel d'identification de la végétation publié par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ce document est intelligemment présenté et permet, grâce à des rubriques explicatives, des tableaux des espèces végétales et de très nombreuses photos, de s'immerger dans toutes sortes de zones humides.

A la fin de la journée, un retour rapide auprès des participants a montré que cette formation avait bien répondu aux attentes exprimées en début de journée. Pour compléter le panel des types de milieux humides que l'on peut rencontrer, une prochaine journée pourra s'organiser sur les hauteurs du Plateau de Millevaches, afin de travailler sur des zones humides plus tourbeuses.



Pour télécharger le manuel d'identification de la végétation des zones humides :

http://www.conservatoirelimousin.com/tl_files/cen_limousin/contenus/Fichiers/RZH/identification_vegetation_zh.pdf

L'expérience d'un adhérent

Guillaume METZ



Surface en adhésion : 7 Ha de zones humides
Adhérent depuis octobre 2016

Comment fonctionne votre exploitation ?

Mon exploitation fait 96 ha dont 6 ha de céréales et le reste en herbe. Elle comporte 7 ha de zones humides. Mon troupeau est constitué de 550 brebis. Je produis des agneaux sous signe de qualité : Baronet Agneaux du Limousin et filière qualité Carrefour. Ma réflexion sur l'agriculture moderne est qu'elle doit permettre de concilier production et préservation des ressources. Concrètement, cela implique de réduire les intrants et d'améliorer l'autonomie alimentaire de l'exploitation. Dans ce dernier objectif, j'ai mis en place du pâturage tournant dynamique sur 16 ha et je vais le développer sur le reste de la surface en herbe.

Quel regard portez-vous sur les zones humides que vous avez en gestion ?

En production ovine, la gestion des zones humides est plus aisée qu'avec des bovins. Elles sont une source sûre d'herbe en période sèche. Elles sont l'un des éléments de biodiversité qui me permet d'allier production et préservation. Toutefois, ce sont des terrains qui demandent plus de temps et de travail autant sur l'aspect réglementaire que sur l'aspect technique. Enfin, le parasitisme est plus important sur les zones humides et implique une gestion du pâturage différente des autres parcelles.

Que vous apporte le RZH ?

Le RZH m'apporte des connaissances sur la gestion des zones humides. J'apprécie les retours d'expérience des animateurs et des éleveurs membres du RZH. Le Réseau me soutient dans ma réflexion sur la gestion des zones humides et notamment leur maintien. Le montage du dossier de demande d'aide Infrastructures Agro-Environnementales m'a permis de conserver ces zones humides plutôt que d'envisager de les drainer.

Avez-vous des projets liés aux zones humides ?

Mettre en place les clôtures, franchissements et points d'abreuvement prévus dans le dossier d'Infrastructures Agro-Environnementales puis le pâturage tournant.

Découverte des richesses naturelles

Les multiples fonctions de la ripisylve

Du latin ripa « rive » et sylvia « forêt », la ripisylve regroupe l'ensemble de la végétation (herbacée, arbustive, arborée) qui se développe sur les berges des cours d'eau. A l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, elle assure de multiples fonctions. D'un point de vue hydraulique, elle favorise le maintien des berges, notamment grâce aux racines des arbres qui exercent un frein aux écoulements. Elle limite aussi les effets de ruissellement, favorisant l'infiltration et la recharge des nappes phréatiques. Pour l'amélioration de la qualité de l'eau, elle participe à l'autoépuration des cours d'eau en assimilant les nutriments (azote, phosphore...) et l'ombrage apporté par la strate arbustive/arborée limite le réchauffement de l'eau. Sur le plan écologique, la ripisylve permet la diversification des écoulements et offre des habitats particuliers (bois mort, racines, embâcles...) favorables au développement d'une faune spécifique. On lui confère également un rôle de corridor écologique essentiel au déplacement des espèces. Enfin, la mise en valeur des bois de coupe apporte une dimension socio-économique. Toutefois, l'entretien de la ripisylve doit être mené en respectant certains principes essentiels.



Rivière d'Ars

Un peu de technique

Zoom sur un système de franchissement : l'arche

Pour faire suite aux articles sur les passerelles des bulletins n°27 et 29, la présente rubrique s'attache à décrire un autre système de franchissement : l'arche, aussi nommée demi-buse ou ponceau. Cette technique est adaptée pour des ruisseaux :

- de faible largeur : entre 0,5 et 1,5 m de large maximum. Au-dessus, il n'existe pas de section de buse adaptée ;
- et de faible marnage : peu de variations du niveau de l'eau. L'arche doit permettre le passage de l'eau en toute saison et ne pas être submergée même en période de crues.

Contrairement au système busé habituel, l'utilisation d'une arche permet de conserver tous les échanges eau-substrat verticaux existants.

La demi-buse PolyEthylène Haute Densité (PEHD)

Adaptée au passage du bétail et d'engins légers

Dimensions de l'arche :

- Diamètres de buse PEHD les plus courants : 600, 800, 1000 ou 1200 mm. A choisir selon la largeur du ruisseau (prendre la taille au-dessus)
- Longueur suffisante : 4 ml

Mise en œuvre :

- Coupe de la buse PEHD à la longueur de l'ouvrage voulue puis dans le sens de la longueur = deux arches (pour une coupe droite et propre, suivre les soudures visibles) ;
- Terrassement des berges et pose de l'arche sur deux madriers supports (avec fixations) ;
- Fonçage de pieux aux quatre coins de l'arche pour blocage de l'ouvrage et installation de madriers en transversale pour retenir les remblais ;
- Remblais en 0/300 m/m entre l'arche et la berge pour conforter la structure jusqu'au sommet puis en 0/150 m/m jusqu'en haut des madriers et mélange de finition/terre ;
- Installation possible de rambardes pour délimiter l'ouvrage

Coût moyen (en autoconstruction) : entre 1000 et 2500 € selon la taille de la buse

AVANTAGES :

- Installation manuelle possible
- moins cher

INCONVENIENTS :

- Pas de garantie décennale, si prestation !
- Vendu uniquement en longueur de 6 m – besoin d'une découpe préalable



Vidéo d'une installation d'une arche chez un adhérent du Réseau :
<https://vimeo.com/263544515/e3417916f9>

Installation d'un filtre décanteur Lhéritier

Dans le cadre de leur adhésion au RZH, M. et Mme HOU GAS ont reçu les conseils des animateurs, notamment pour l'abreuvement de leurs chevaux. Dans ce cadre, un filtre décanteur a été installé chez eux le 23 mai dernier, permettant d'alimenter un abreuvoir gravitaire. Ce dispositif simple d'installation permet la filtration des sédiments (gros/fin) avant que l'eau ne soit acheminée vers la zone d'abreuvement (voir bulletin RZH n°14).



Journée d'échanges Galloway

Le samedi 9 Mai 2018 l'après-midi, s'est tenue une demi-journée d'échanges sur le thème des Galloway (petites vaches rustiques écossaises) sur l'exploitation de Nicole Batut-Giraud à Peyrelevade. 5 participants (exploitants agricoles) ont pu participer à cette demi-journée. Cette rencontre fut riche en informations (exploitation, caractère de la race, gestion d'espace). Un compte-rendu de cette demi-journée est disponible sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.



Restauration des berges du ruisseau de Saint-Amand-Le-Petit

Le mercredi 16 mai, des aménagements ont été mis en place sur les berges du ruisseau de Charapoux, dans la traversée du bourg de Saint-Amand-Le-Petit (87) par le RZH, les techniciens du PETR Monts et Barrages, des bénévoles et les exploitants agricoles des parcelles. Ces aménagements visent notamment à restaurer les berges érodées à la suite des crues de l'hiver 2017-2018, un ponceau avait été déstabilisé et la puissance de l'eau avait généré d'importantes érosions de berges. Afin de restaurer les berges, les techniques du fascinage (disposition de fagot de saules entre deux rangées de pieux) et du tressage ont été mises en œuvre. Le ponceau a été déplacé et consolidé.



La fascine évolue. En quelques mois, les pieux vivants rejettent et les berges se végétalisent.



Ripsisylve Saint-Hilaire-le-Château

Le 4 avril 2018, environ 80 jeunes plants de frênes communs (*Fraxinus excelsior*) ont été plantés sur 400 mètres le long du Thaurion et de la Gosne, chez Laurent Gery adhérent du Réseau Zones Humides. La parcelle agricole se situe dans le périmètre Natura 2000 « Vallée du Thaurion et affluents ». Cette action a pour principal objectif de maintenir les berges qui ont tendance à s'éroder. 2 mois après leur plantation, plus de 80 % des plants de frênes communs se sont développés.

Plantation des frênes en Avril 2018



Frênes en Juin 2018



Avec la participation financière de :



Renseignements : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : A. Begnaud, V. Blot, E. Hennequin, T. Jouillat, N. Lhéritier, O. Rasclé
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin sauf mention contraire
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.